

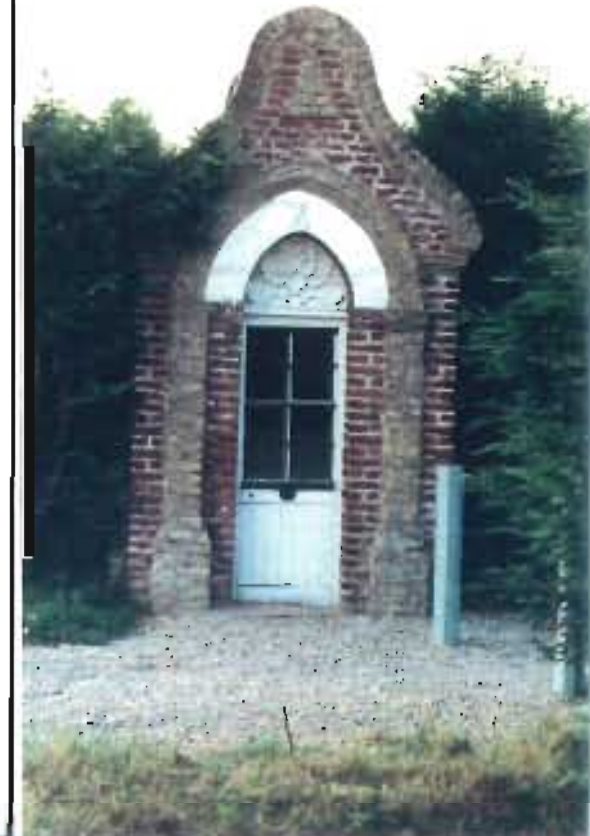


DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE CROCHTE

ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

RAPPORT DE PRESENTATION
ET
ESTIMATION DES TRAVAUX

SEPTEMBRE 1990



PAUL CHAVY
Architecte

44 rue de Gembloux
59 240 DUNKERQUE
Téléphone : 28. 20. 69. 00

Conseil Général
Département du Nord



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

54 rue Jean-Baptiste Poulain
59600 LILLE - Tél. 20 30 89 77 - Métro République

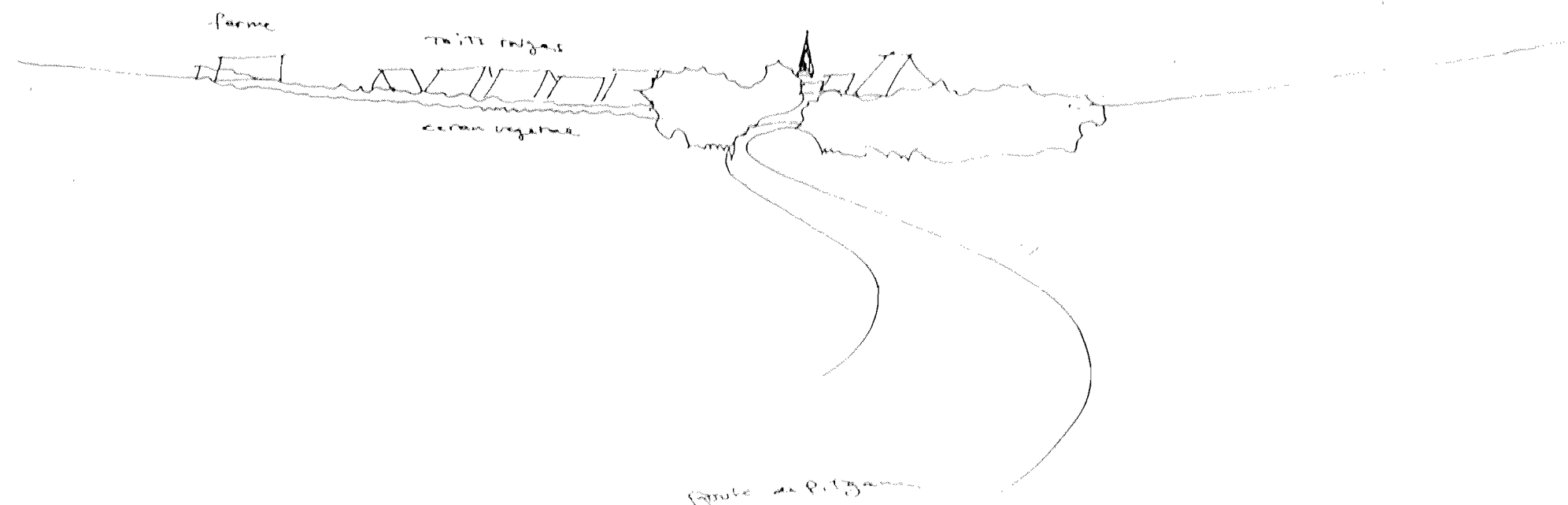
COMMUNE DE CROCHTE

ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

SOMMAIRE

-	Le rappel de la politique " Cadre de vie "	page	1		
-	Plan de situation		2		
-	Plan cadastral		3		
-	Relief et communication		4		
-	Développement du village		5		
-	Plan de repérage des actions		6		
-	Programme d'aménagement, description des actions		7	à	8
-	Localisation des entrées		9		
-	Les entrées du village, élévation...		10		
-	Restructuration du carrefour C.D. N° 110 et C.D. N° 52		11	à	12
-	Redressement du C.D. N° 110		13		
-	La rue du collège		14		
-	Traitement des trottoirs, sur le C.D. N° 110, route du collège		15	à	16
-	Espace vert au centre du lotissement		17		
-	Espace vert au Nord-Ouest du lotissement		18		
-	Espace vert situé au sud du lotissement près du collège		19		
-	Espace vert à l'entrée sud-est du lotissement		20		
-	Estimation prévisionnelle des travaux		21		

Chaque titre de planche d'étude (proposition paysagère) est précédé d'un chiffre qui reporte à l'estimation prévisionnelle des travaux. C'est aussi par ce chiffre que les secteurs d'étude sont repérés sur la page 6.



CROCHTE : APPROCHE depuis la route de Pitgam

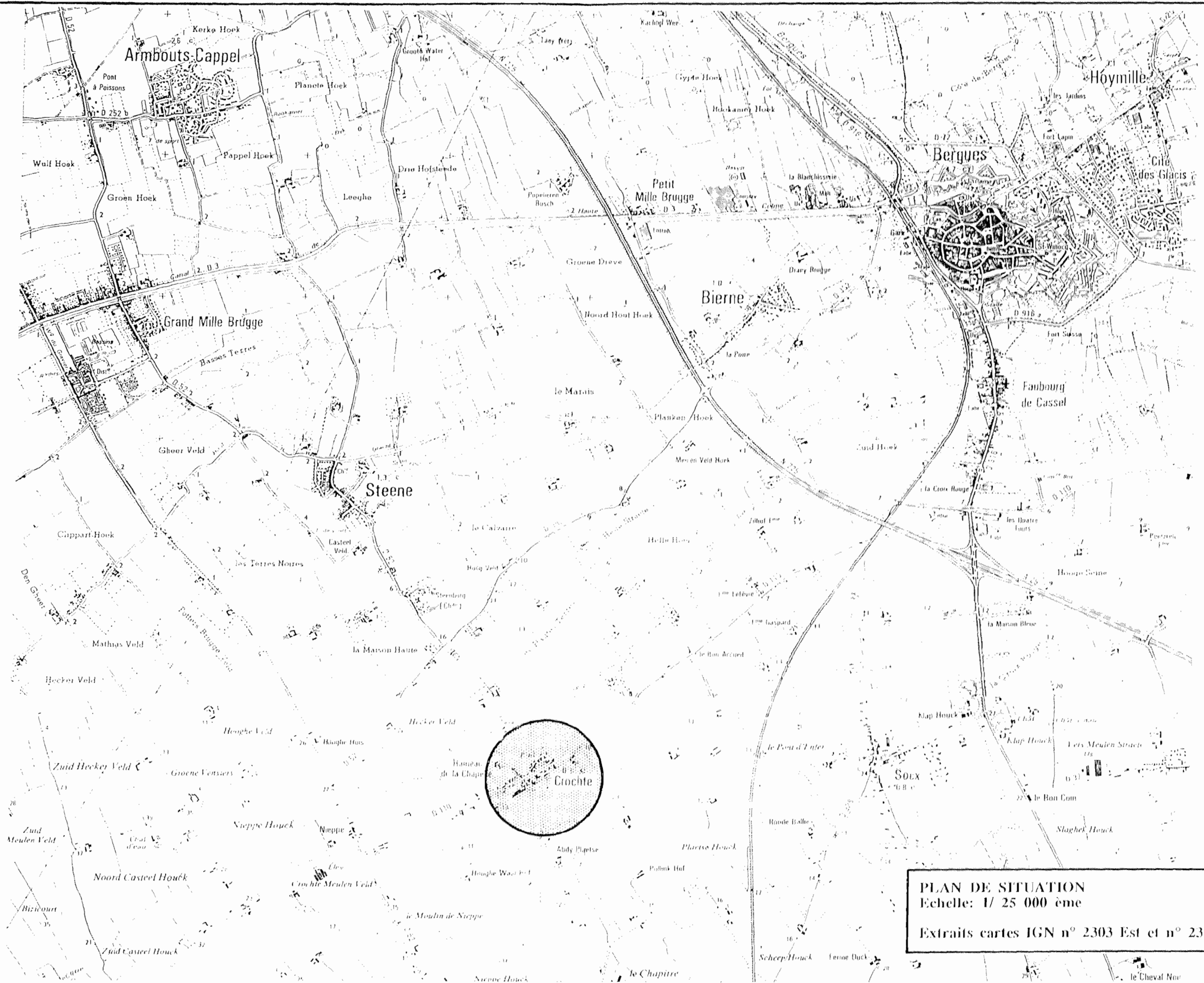
LE RAPPEL DE LA POLITIQUE " CADRE DE VIE "

A l'heure où la Région se mobilise pour fixer les centres d'intérêt, devant ainsi l'ouverture à la circulation du lien Transmanche et le lancement du TGV Nord, la commune de Crochte entreprend de mener le programme " cadre de vie " comme d'autres villes et villages du Nord . C'est avec la conjugaison de telles initiatives communales que le Département peut requalifier son image et attirer à nouveau l'attention. En effet, la population avait quelque peu sous-estimé la valeur de son patrimoine tant naturel que culturel. Il était alors urgent au vu de l'afflux des voyageurs nord-européens d'amorcer une reconquête et une rénovation du paysage, enfin relancer le tourisme.

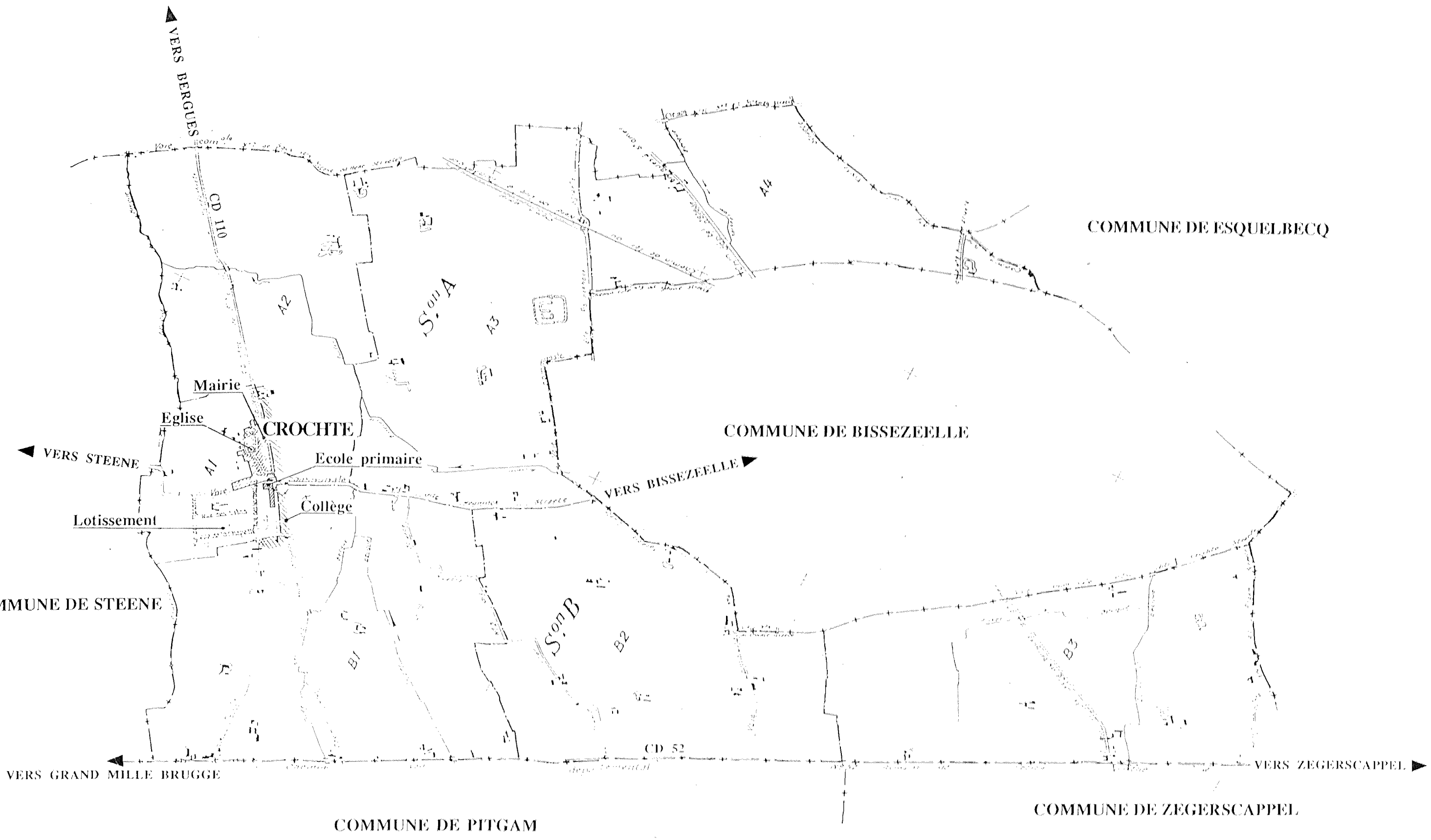
Avec l'adoption d'une nouvelle politique favorisant l'amélioration du cadre de vie et l'urbanisme des communes du département, l'Assemblée Départementale vient épauler les ambitions des communes du Nord qui n'avaient jusqu'alors pas les moyens financiers adéquats. La ville de Crochte, soucieuse d'offrir une image agréable, a vite saisi les enjeux d'un tel programme; c'est pourquoi, elle peut être fière de répondre à l'appel lancé par le CAUE, amorçant ainsi un mouvement qui affiche résolument ses prétentions.

Il faut néanmoins ajouter qu'une telle action ne vise pas la simple réfection des trottoirs et voiries, l'aménagement de parkings divers... En effet, le cahier des charges entreprend l'analyse la plus exhaustive possible de la commune. Le programme "cadre de vie" s'applique véritablement à redéfinir la spécificité et la mémoire des lieux;

Au travers une réflexion globale, il s'efforce donc de trouver le vocabulaire précis de la commune, d'analyser son cadre de vie, son fonctionnement et son potentiel, de déceler les problèmes et dysfonctionnements. De cette façon, les actions projetées seront cohérentes et se poseront vraisemblablement comme une nouvelle base dynamique.

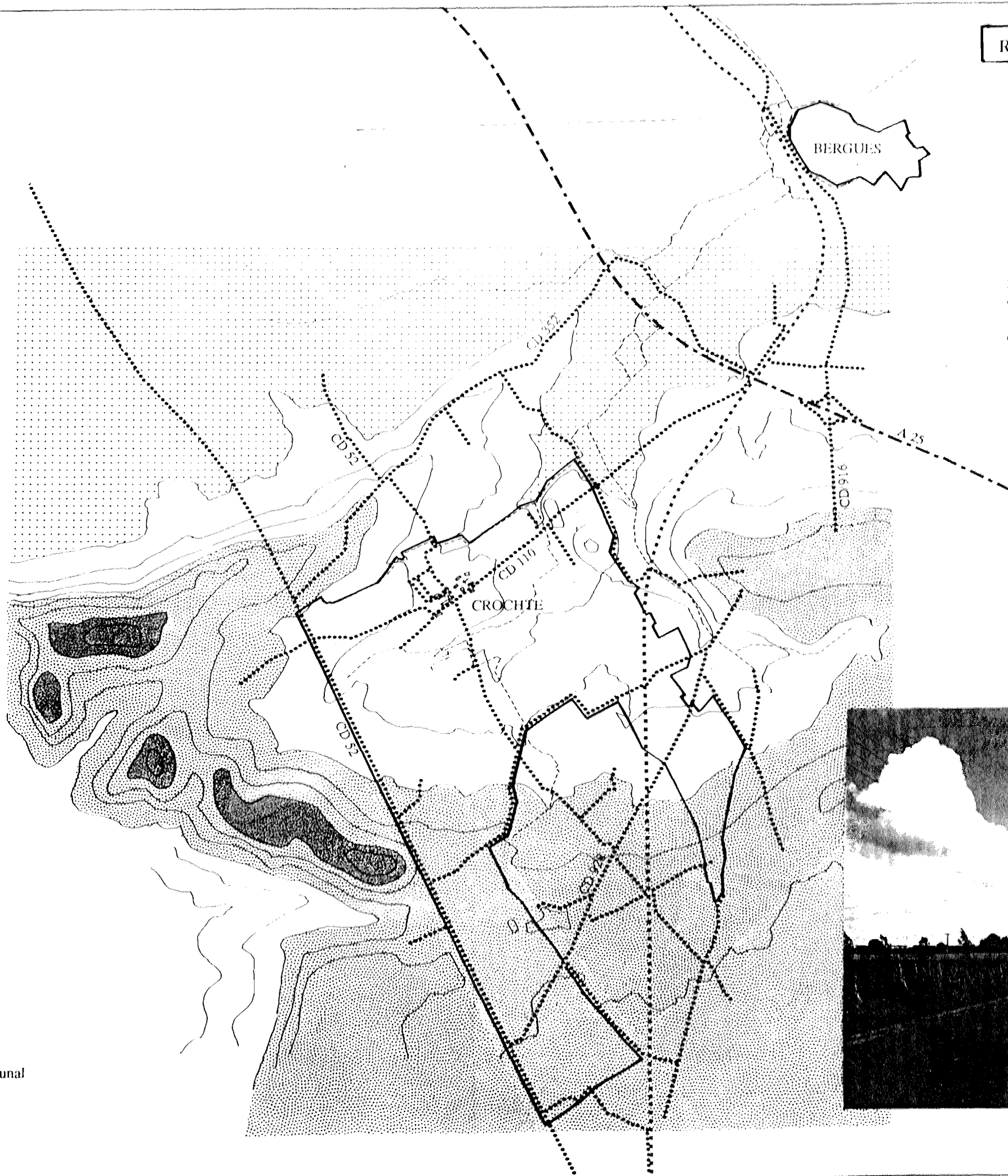


PLAN DE SITUATION
 Echelle: 1/ 25 000 ème
 Extraits cartes IGN n° 2303 Est et n° 2302 Ouest



PLAN CADASTRAL
 Echelle: 0 100m 500m 1000m








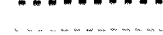

RELIEF ET COMMUNICATION



Crochte est situé dans une cuvette, dont le centre du village se trouve au milieu. Le relief s'ouvre vers Bergues, en contre bas.

La liaison avec Bergues se fait par le C.D. 110. Le C.D. 352 joue un rôle dans communication entre A 25 et le nord de Crochte. Le sud du village est desservi par le C.D. 928, et l'ouest par le C.D. 52.

LEGENDE

-  Limite communale
-  Niveau supérieur à 35 m
-  Niveau situé entre 20 et 35 m
-  Niveau inférieur à 5 m
-  Courbe de niveau
-  Autoroute
-  Chemin Départemental et Communal
-  Chemin de fer
-  Rivière et Canal



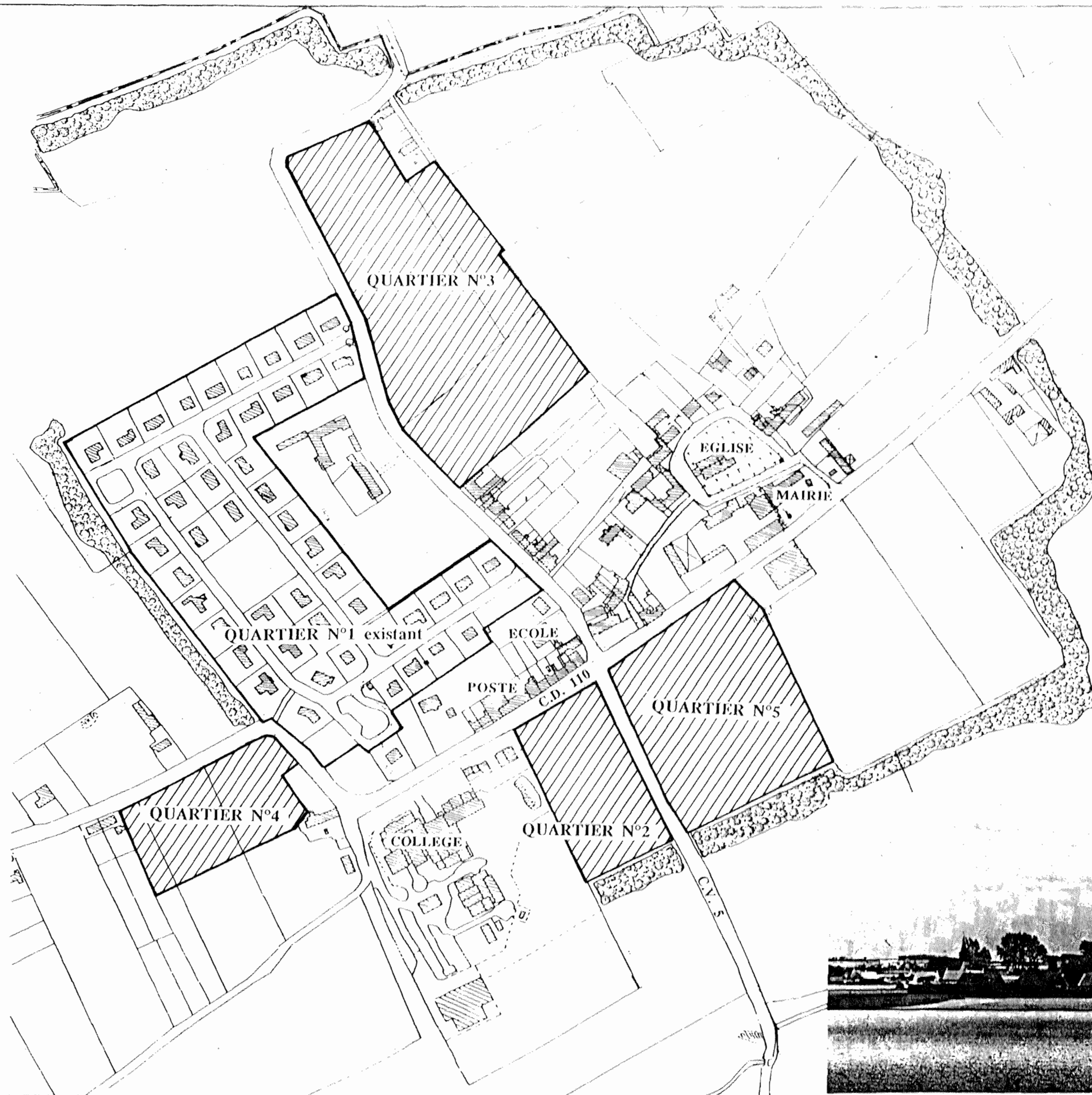
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE

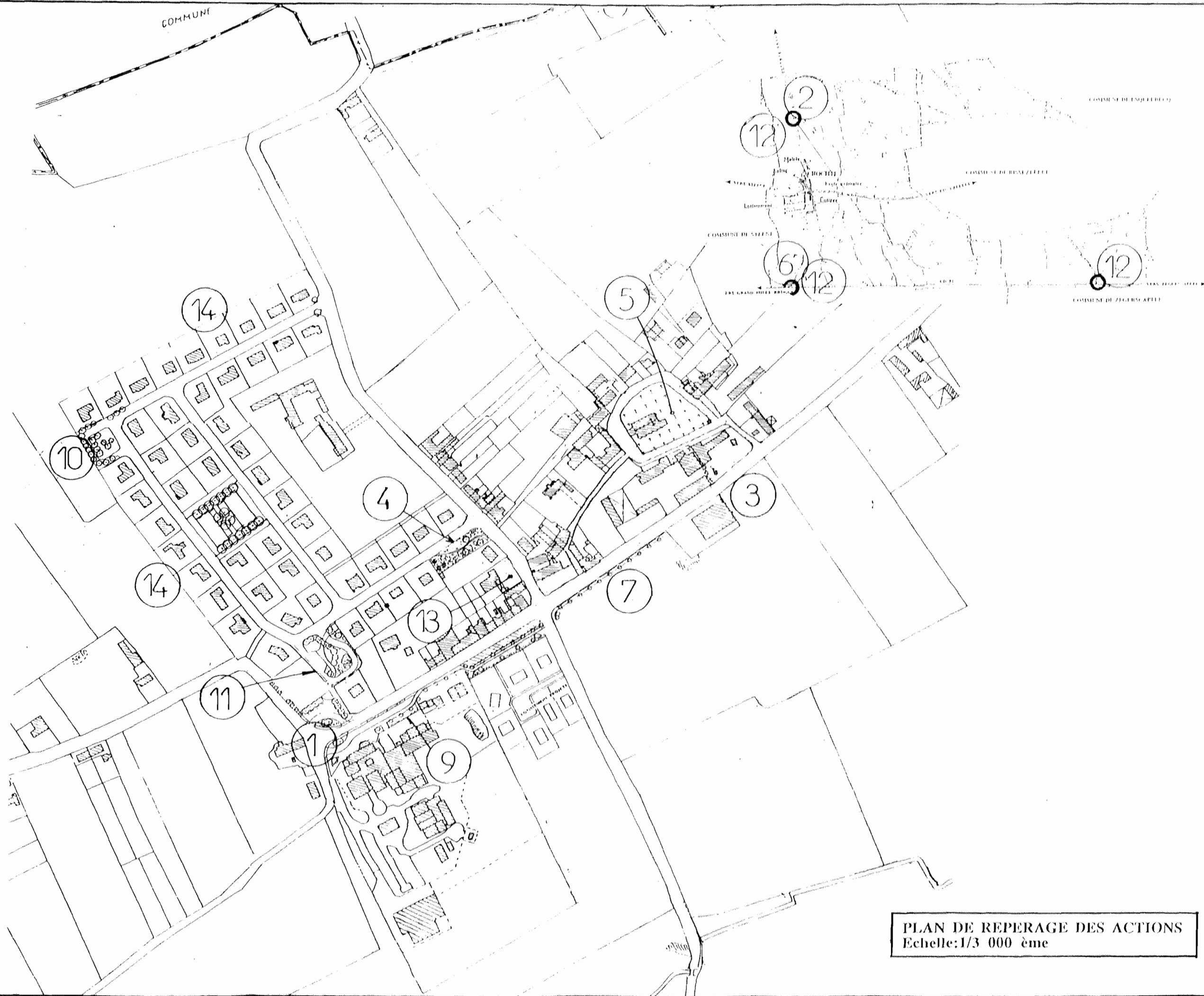
Le développement du village est programmé de façon concentrique suivant l'axe du C.D. 110, de manière à relier l'habitat.

L'urbanisation est organisée depuis les dessertes existantes.

Le C.D. 352 au nord prend de l'importance par la liaison qu'il a avec l'autoroute A 25 et le village.

Un support paysager de type bocager accompagne et protège l'habitat.







programme d'aménagement

description des actions

SECTEUR A

- * *Abords du collège :*
 - Réorganisation du carrefour et du stationnement devant le collège.
 - Matérialisation au sol des liaisons piétonnes entre le lotissement, le CD 110 et le collège: Liaison avec la chapelle.
 - Plantation structurante tels que arbres tiges en alignement pour équilibrer l'espace voirie/espace bâti.
 - Eclairage public à l'échelle du piéton..
- * *Entrée du village :*
 - Plantation de carré composé de quatre arbres avec pavage et bancs





LOTISSEMENT

* *Les entrées :*

- Marquage des entrées par des essences remarquables plantées en tige, (exemple : tilleul ou hêtre) avec un accompagnement de mobilier urbain tel que banc circulaire...

* *Espace vert n°1 :*

- Isolé au milieu de la voirie, plantation sur espace stabilisé de liaison avec le collège.

* *Espace vert n° 2 :*

- Création d'un espace engazonné pour les jeux collectifs des enfants du lotissement (jeux de ballon) et plantation au pourtour ; reprise des deux aires en schiste par du stabilisé calcaire pour le premier et un sufaçage en schiste fin pour le second.

* *Espace vert n° 3 :*

- Ecran brise vent en limite de la plaine SUD-OUEST et plantation dense d'arbustes en massif.

Politique de plantation de bandes boisées en lisière des lotissements.

CENTRE VILLAGE

- Mise en évidence du pourtour de l'église et des voies d'aires; création de quelques places de parking devant la salle.
- Plantation écran du bâtiment industriel face à la mairie.

* *INTERVENTION EXTERIEURE AU VILLAGE :*

- Plantation d'accompagnement de la rectification et du carrefour du cd 110



SECTEUR B

* *Limite de zone NA :*

- Aménagement d'un mail stabilisé avec traitement en alternance de parkings et d'aires de repos et plantations (largeur minimum 7 mètres) sur le bord de la rue du collège.

- Marquage par un élément signal de la Mairie; abaissement de la haie et suppression du portail.

- Ancienne brasserie : organisation d'un trottoir avec plantation écran au droit du parking privé.

* *Zone NA :*

- Urbanisation suivant un système radio concentrique avec un système de trame viaire à réseau capillaire.

- Mise en évidence de la Becque et urbanisation semi-ouverte.

- Définition d'un cahier des charges non contraignants mais basé sur des recommandations architecturales et paysagères faisant référence au patrimoine local et l'utilisation des plantes régionales pour constituer les haies et écrans en bosquet.

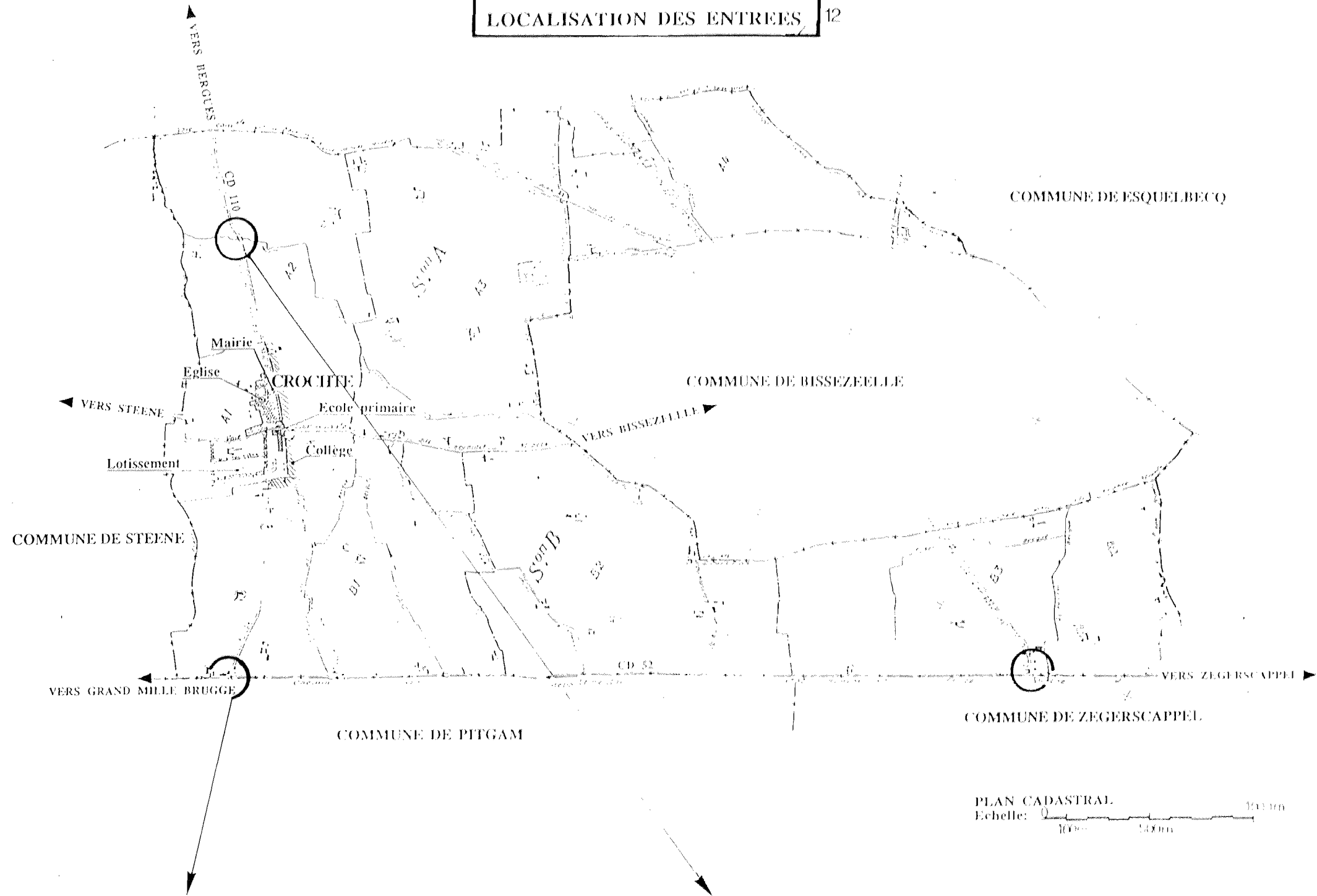
Architecture :

- Pente de toiture
- Couleur orange et dominante de toiture
- Orientation SUD-EST
- Couleur vive pour les menuiseries

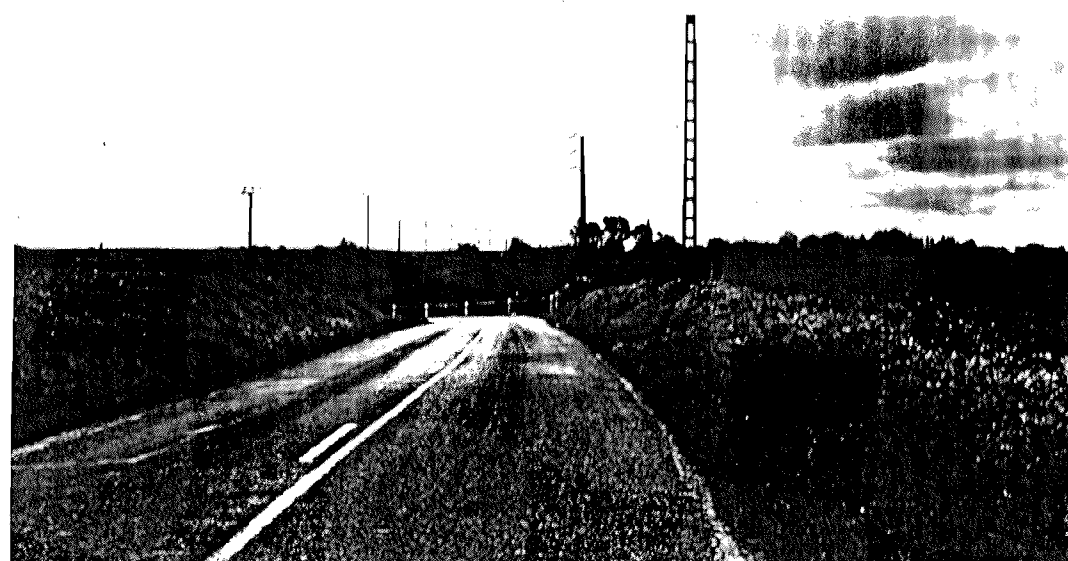
Paysage :

- Utilisation des essences locales (tilleul, frêne, aulne, peuplier tremble, saule, charme, lilas...)
- Clôture plantée avec des essences en mélange (symphorine, charme, lilas, sycamore, prunellier...)

LOCALISATION DES ENTREES 12



PLAN CADASTRAL
Echelle: 0 100m 200m





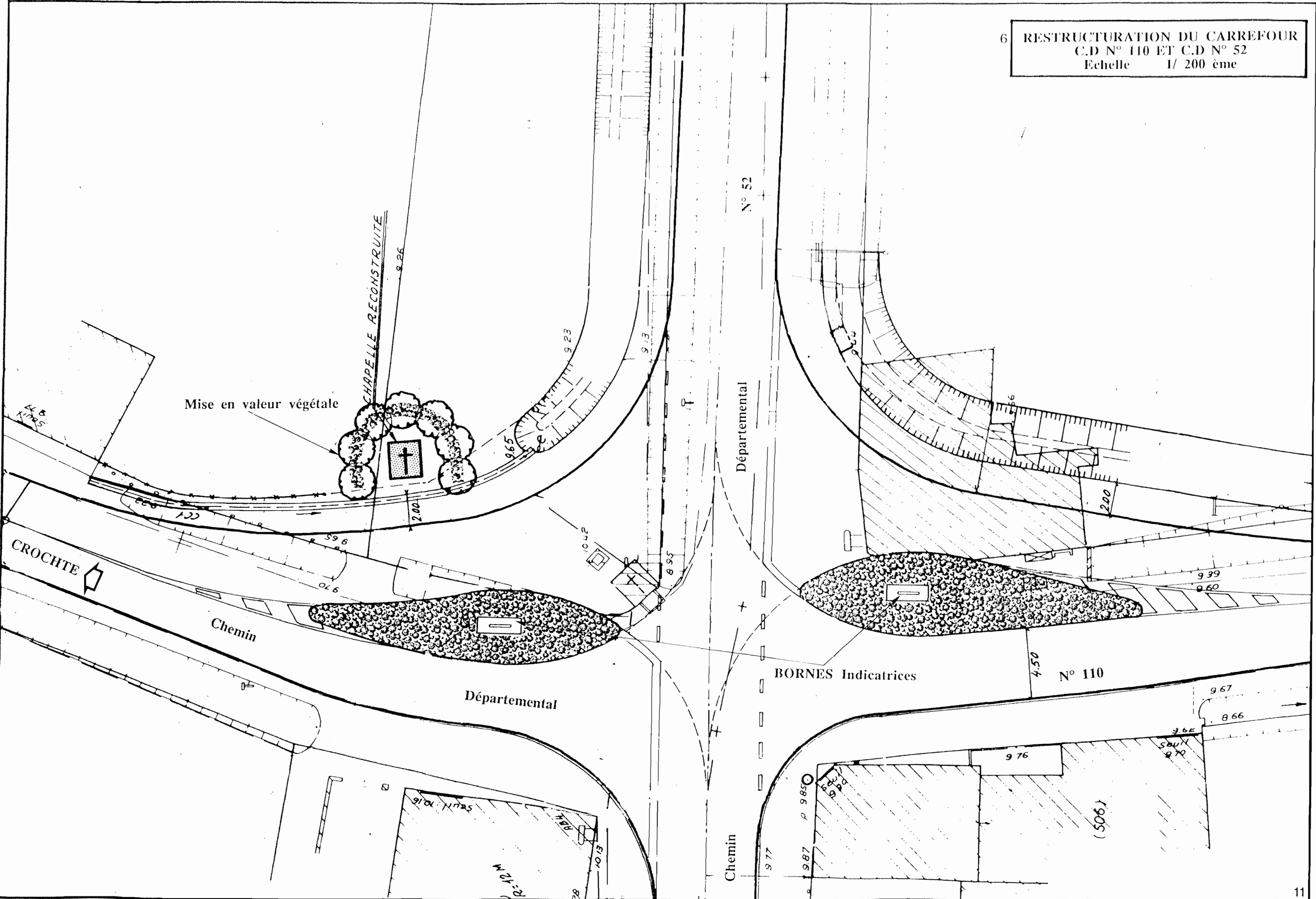
LES ENTREES DU VILLAGE

Deux tilleuls forment une marquise : la taille des arbres " en marquise " consiste à tailler les branches d'un sujet et les ligaturer éventuellement à celle d'un sujet voisin pour former comme une voûte au dessus d'une route ou d'un quelconque élément.

De chaque côté de la route, on retrouve donc deux arbres couplés, doublés d'un massif arbustif. Un banc trouvera aisément place sur l'un des bord de la chaussée. La séquence accompagnée du panneau d'entrée de " Crochte " annonce déjà le charme que présentera le village.

Un pavage spécial est destiné à revêtir les deux bords de chaussée au droit des séquences

6 RESTRUCTURATION DU CARREFOUR
 C.D N° 110 ET C.D N° 52
 Echelle 1/ 200 ème





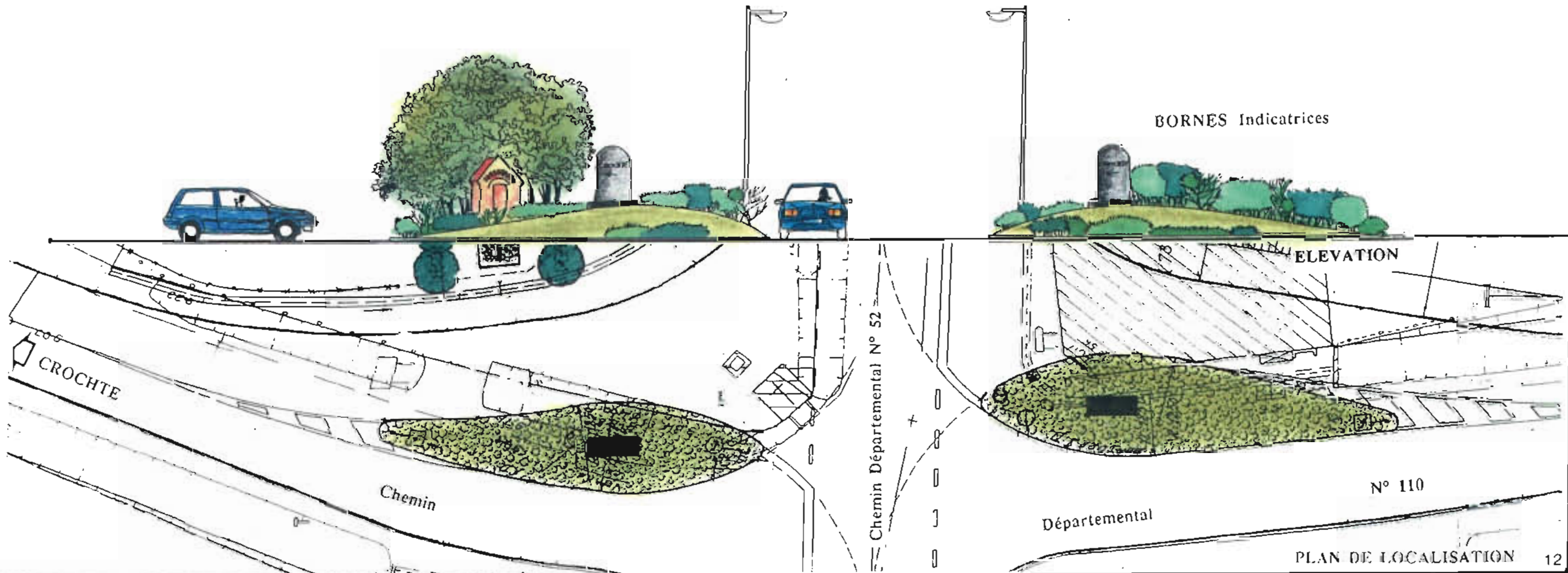
LA CHAPELLE : PERSPECTIVE



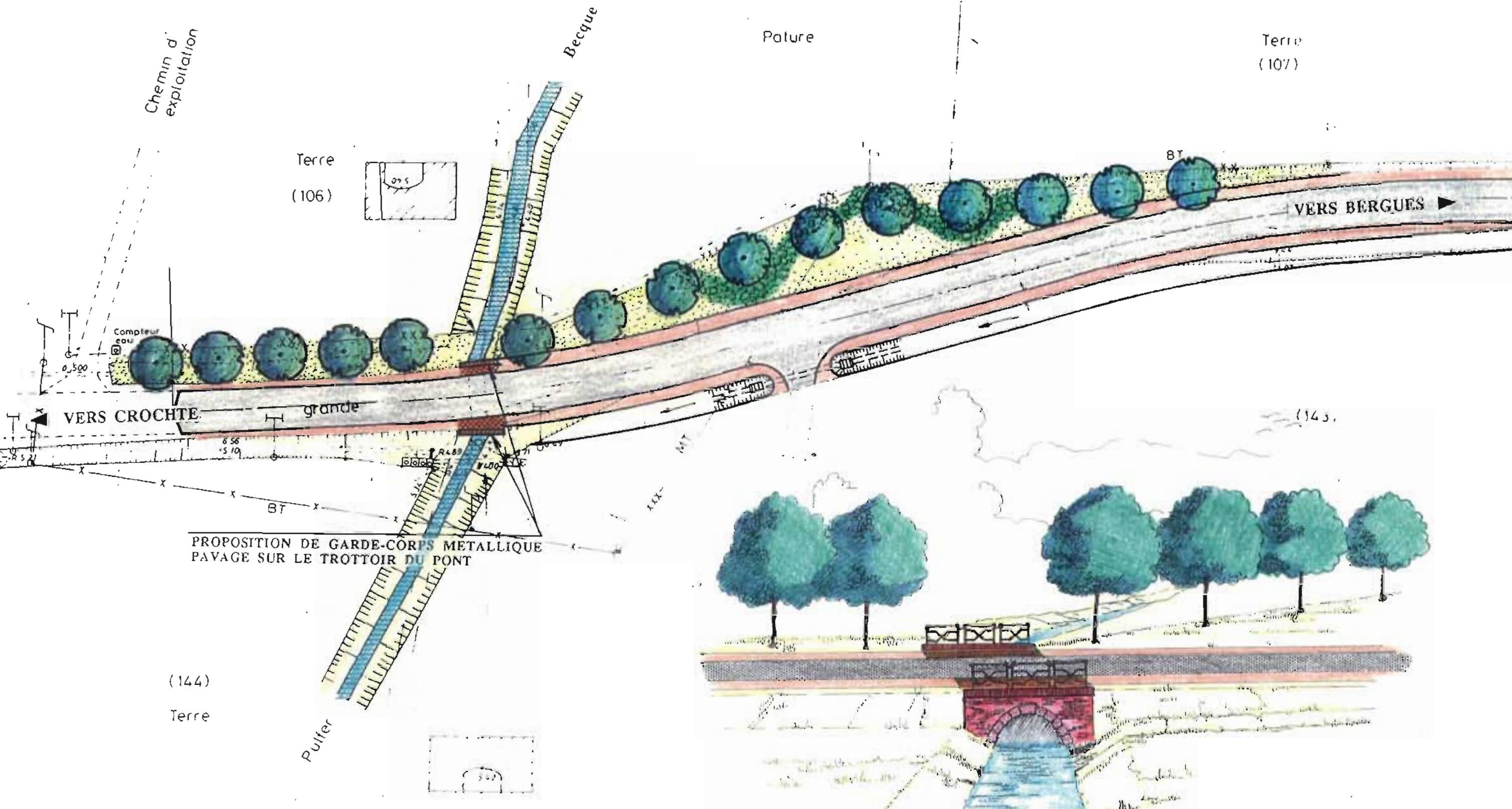
LA CHAPELLE : MISE EN VALEUR

La circulation est canalisée par deux îlots directionnels, plantés d'une végétation tapissante et sur lesquels viennent s'implanter des bornes indicatrices. A la façon de deux grosses bornes romaines, elles sont massives, nues, et ne comportent que la direction de Crochte; elles viennent se placer au sommet des îlots qui sont modelés de sorte à ressembler à une butte et fonctionnent ainsi tels des signaux.

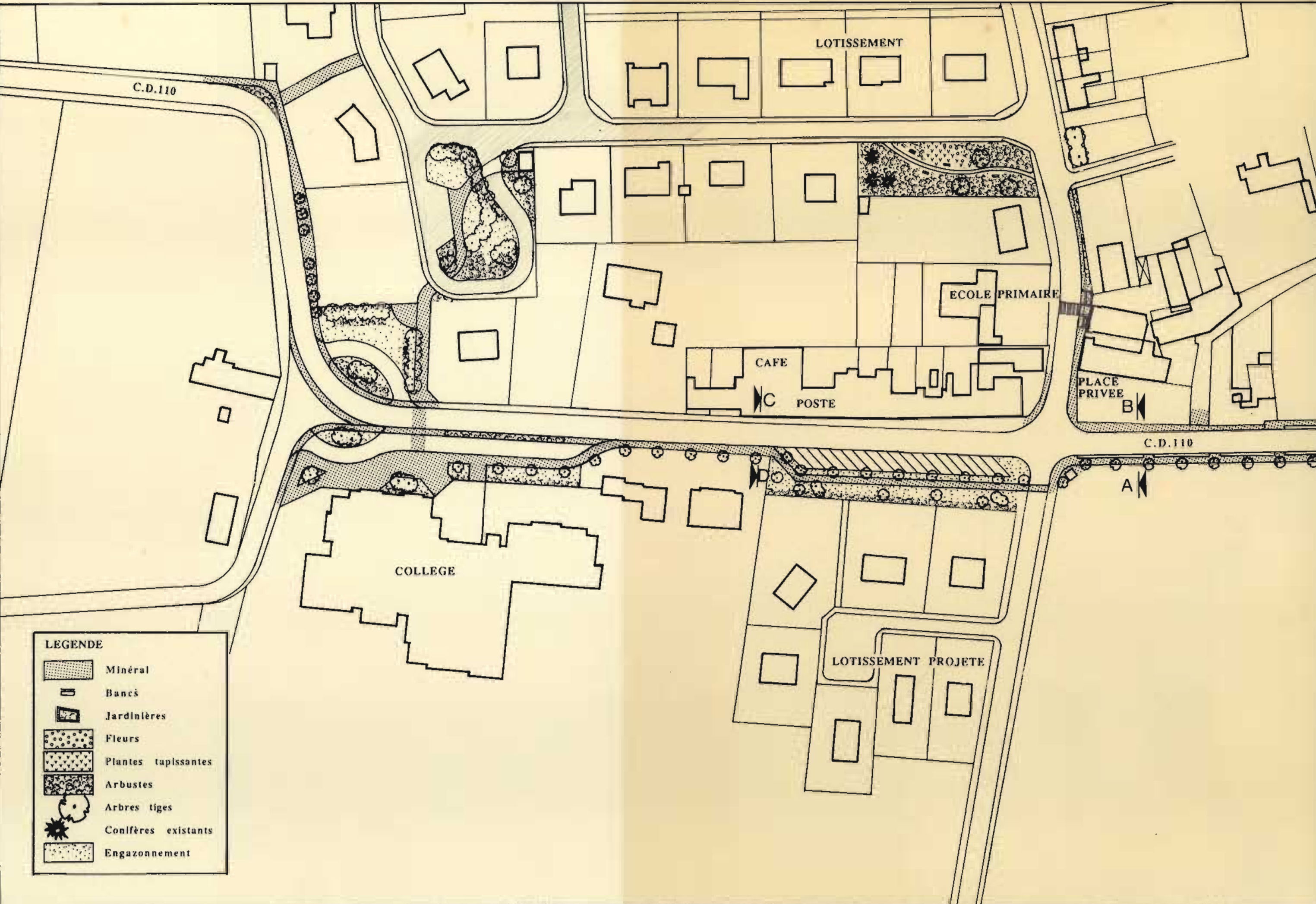
La chapelle est déplacée et reconstruite au bord de la nouvelle chaussée. Sa mise en valeur par une végétation adaptée en toile de fond, serait bienvenue... La perspective montre le scénario possible à soumettre au propriétaire.



Lieu dit "Plaets Hoek"

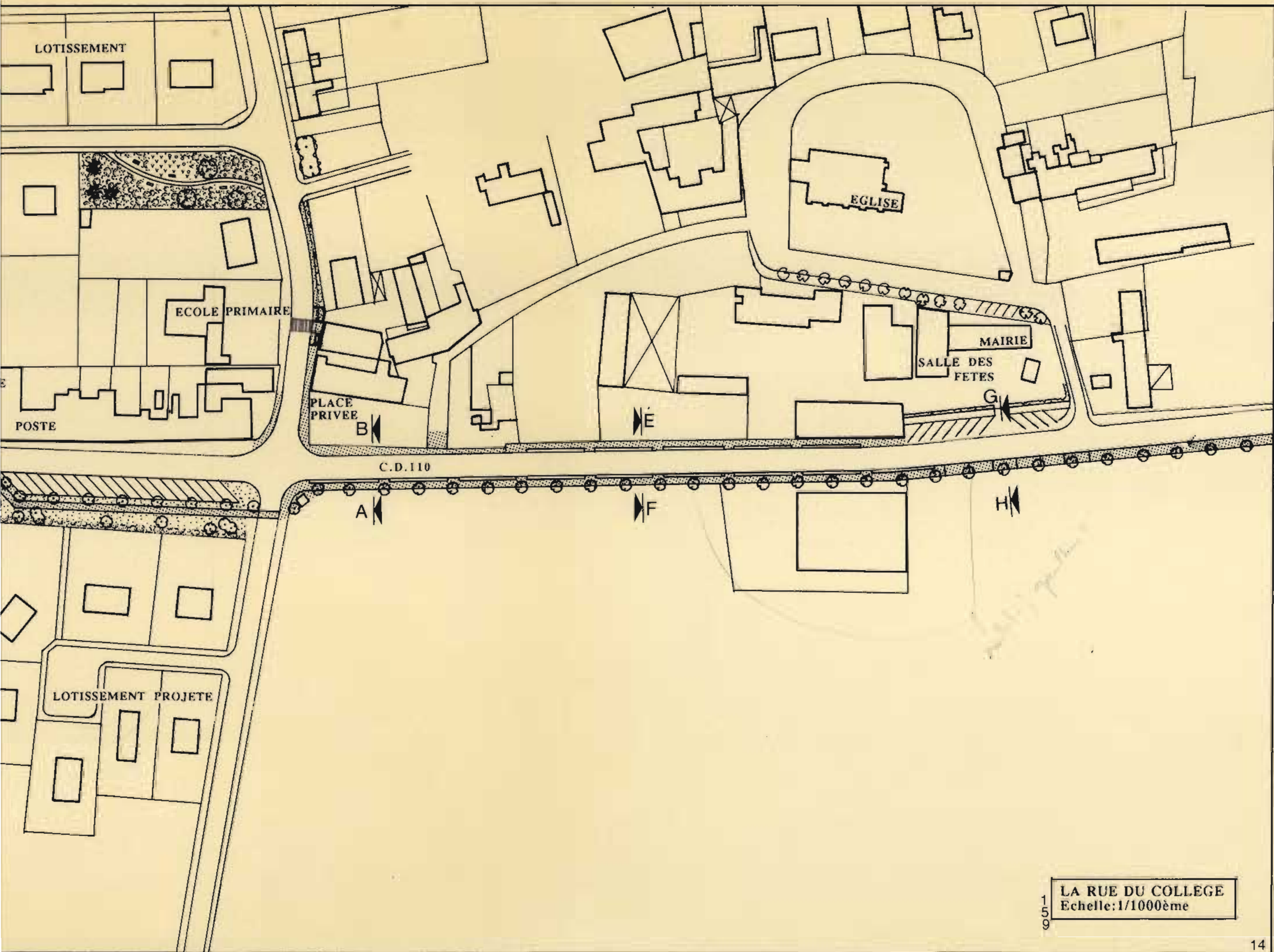


2 REDRESSEMENT DU CD 110
Echelle: 1/ 500



LEGENDE

	Minéral
	Bancs
	Jardinières
	Fleurs
	Plantes tapissantes
	Arbustes
	Arbres tiges
	Conifères existants
	Engazonnement



LOTISSEMENT

ECOLE PRIMAIRE

EGLISE

MAIRIE

SALLE DES FETES

PLACE PRIVEE

C.D.110

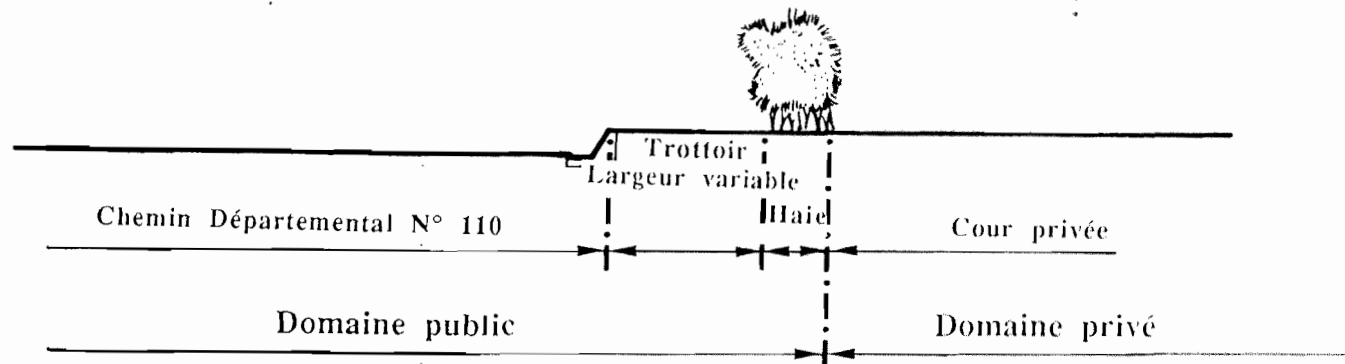
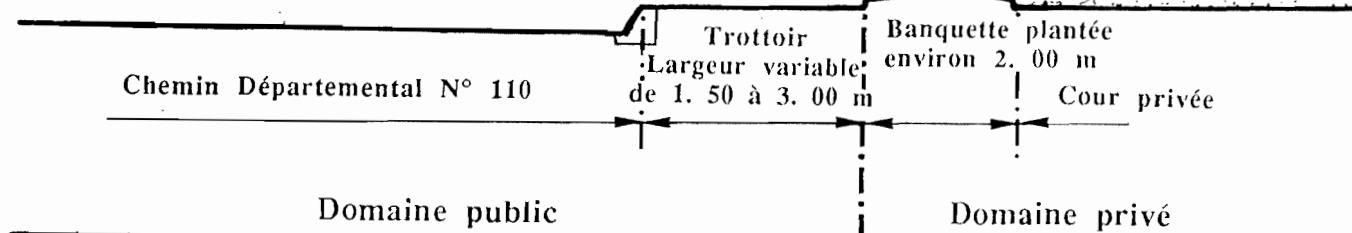
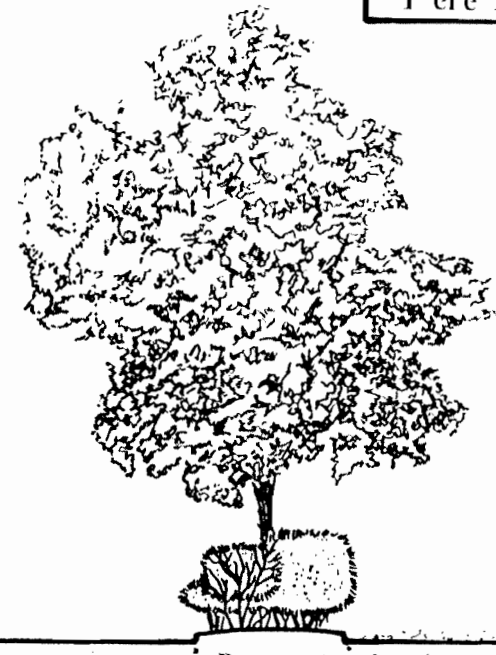
LOTISSEMENT PROJETE

LA RUE DU COLLEGE
Echelle:1/1000ème

7

TRAITEMENT DES TROTTOIRS :
CARREFOUR DU C.D. 110 ET DE LA VOIE COMMUNALE N° 5,
La fermeture de la cour privée
Coupes de Principe

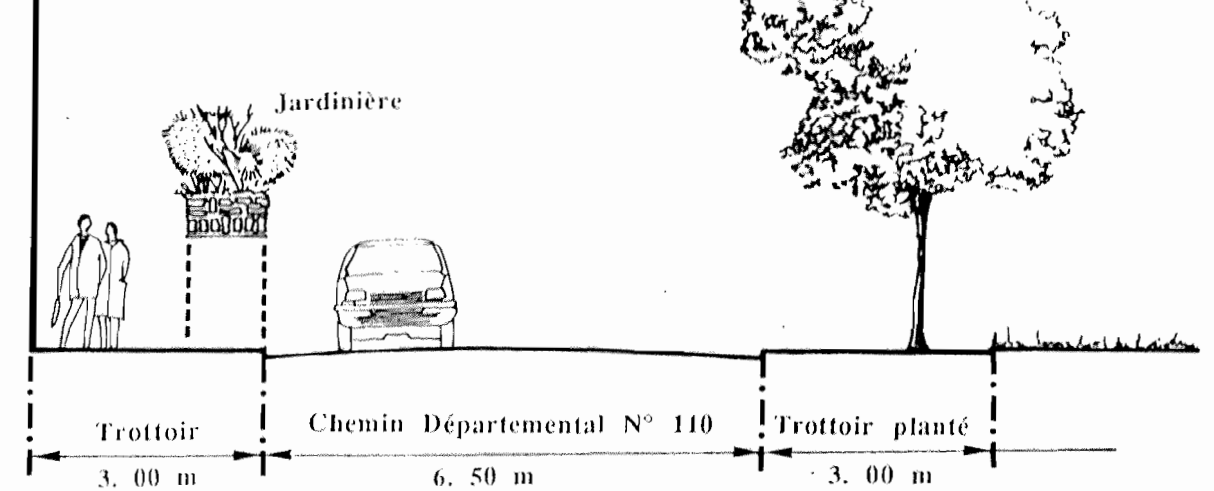
COUPE A - B

1^{ère} PROPOSITION2^{ème} PROPOSITION

SUR LE CHEMIN DEPARTEMENTAL N° 110, ROUTE DU COLLEGE
LES TROTTOIRS PAYSAGERS
Coupes de principe

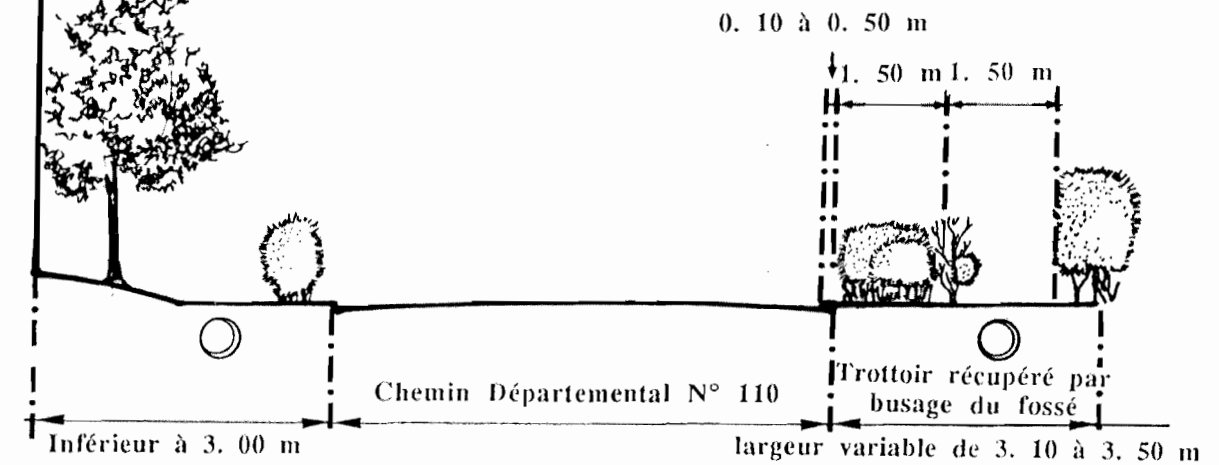
Devant le café de la Mairie

COUPE C - D



7 Devant la SEREL

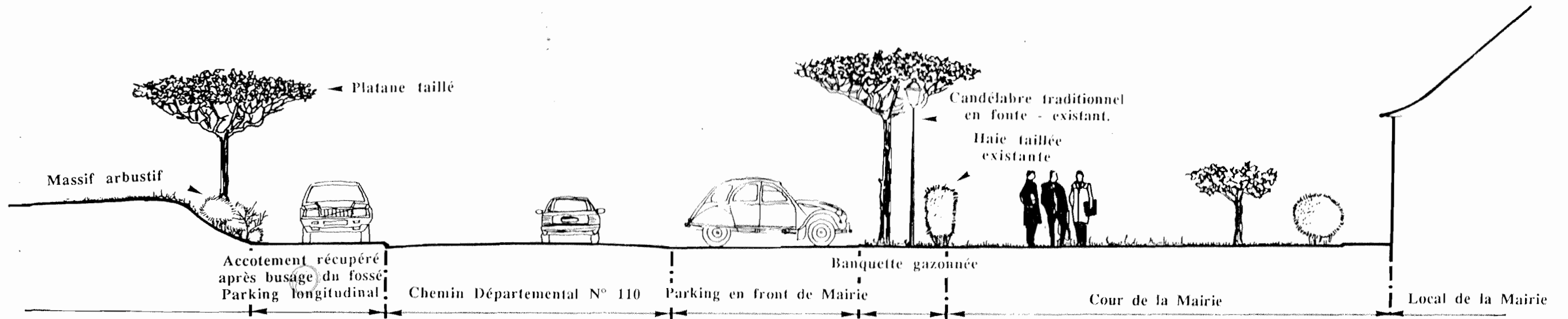
COUPE E - F



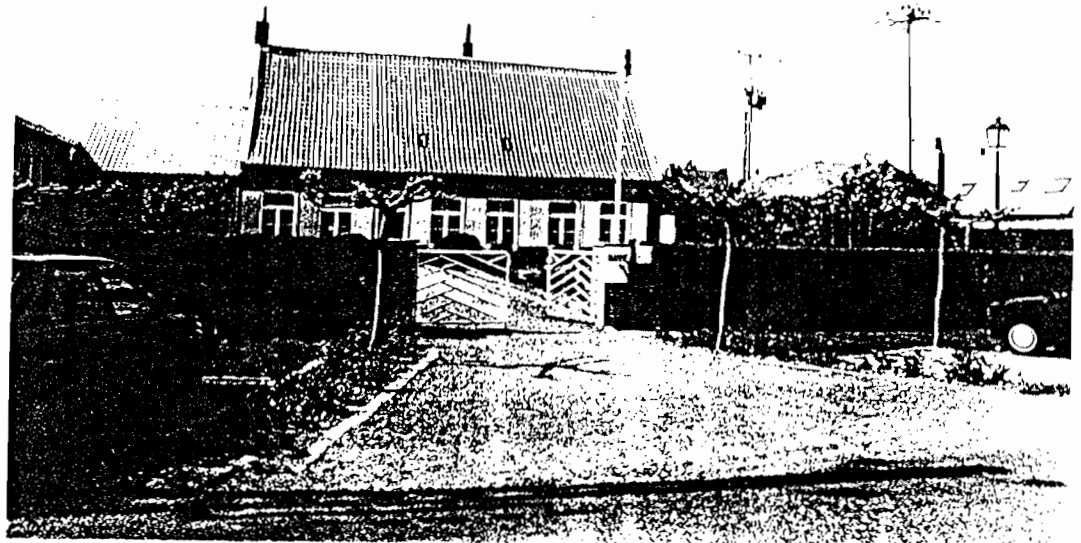
Pour unifier les bords du C.D. N° 110, nous proposons un traitement paysager des trottoirs en les agrémentant de massifs arbustifs et de petites haies. C'est ainsi qu'il est possible de créer un cheminement agréable tout en préservant le charme champêtre de Crochte. Or le passage de la propriété à l'angle du C.D. N° 110 et de la Voie Communale N° 5, dite de Meuninck Straete pose problème. Il serait en effet bon de négocier avec son propriétaire une révision du système de fermeture de sa cour; les jardinières blanches actuelles, plantées de bégonias et géraniums, couperaient franchement le système que nous proposons de mettre en place. Plusieurs solutions sont donc possibles, la commune en accord ou non avec le propriétaire appliquera l'une ou l'autre...

3 DEVANT LA MAIRIE

COUPE G - H



3 SUR LE CHEMIN DEPARTEMENTAL N° 110, LA MAIRIE DE CROCHTE.



ETAT ACTUEL



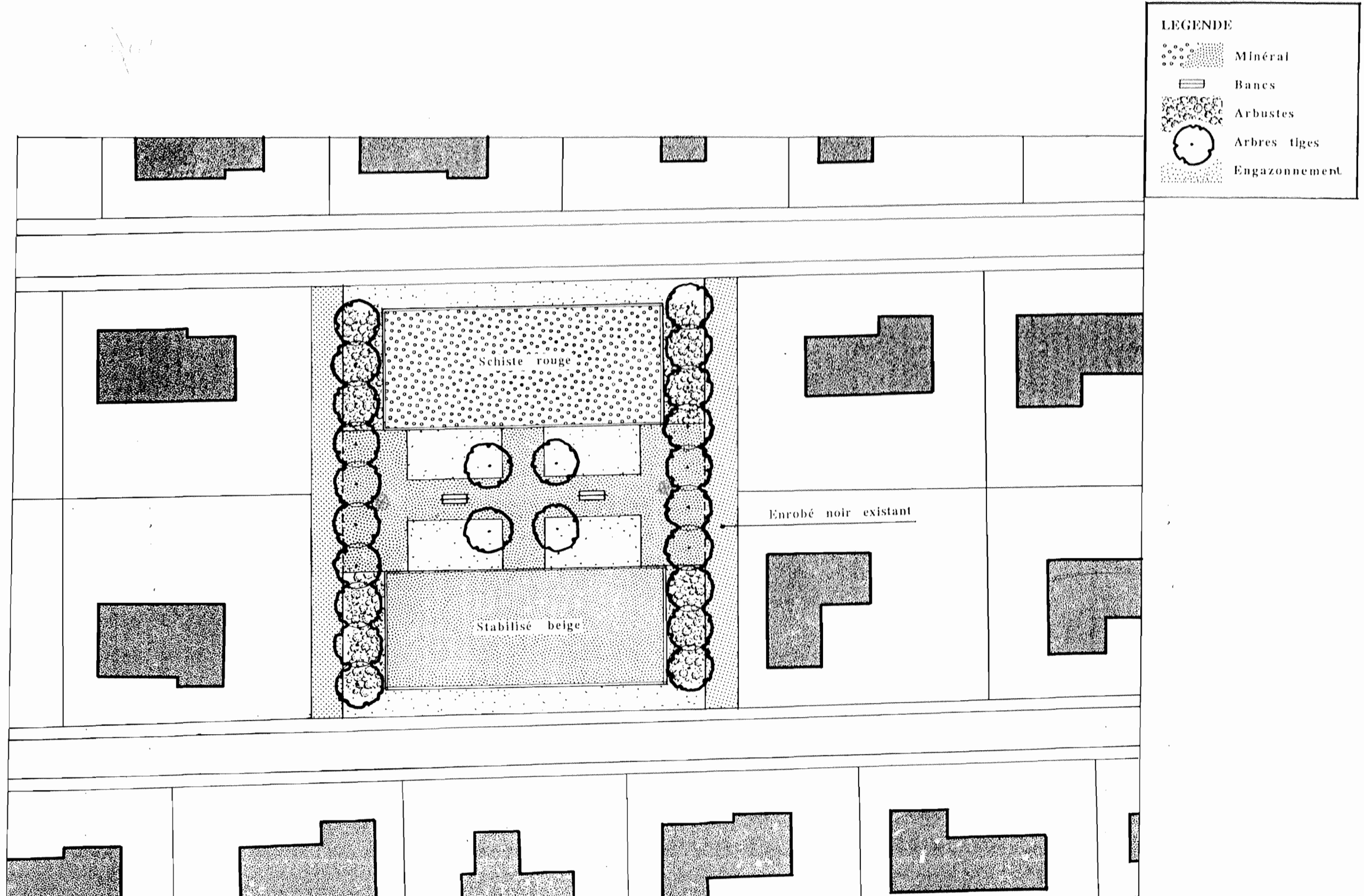
Encadrement de l'allée principale : Massifs arbustifs

Blocage de l'entrée centrale par l'implantation de bornes



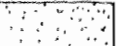
Extension du pilastre pour former un muret en brique, panneau d'affichage municipal.

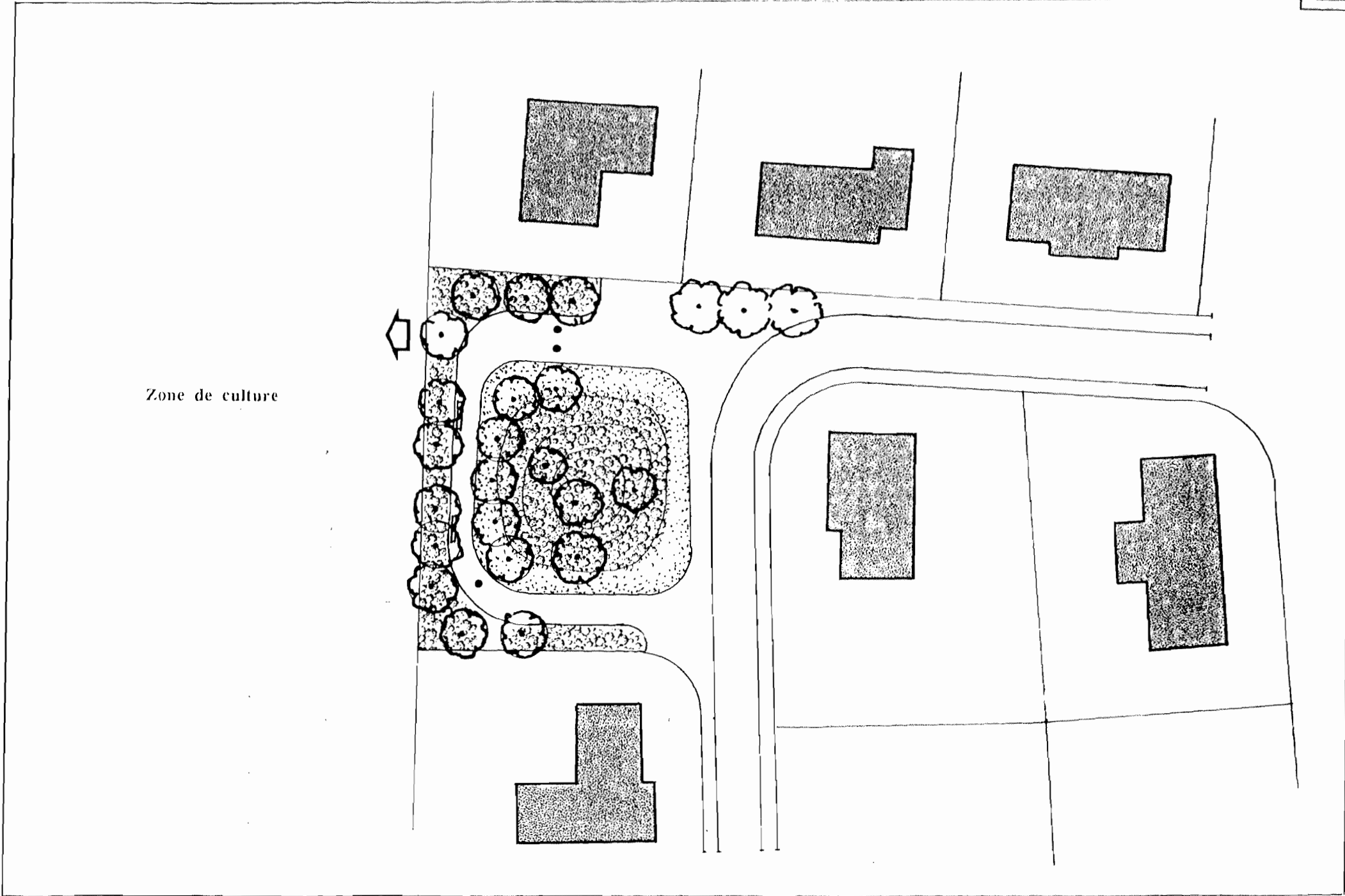
PROPOSITION

ENTREE DE LA MAIRIE




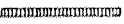




8 ESPACE VERT AU CENTRE DU LOTISSEMENT
Echelle 1/500ème

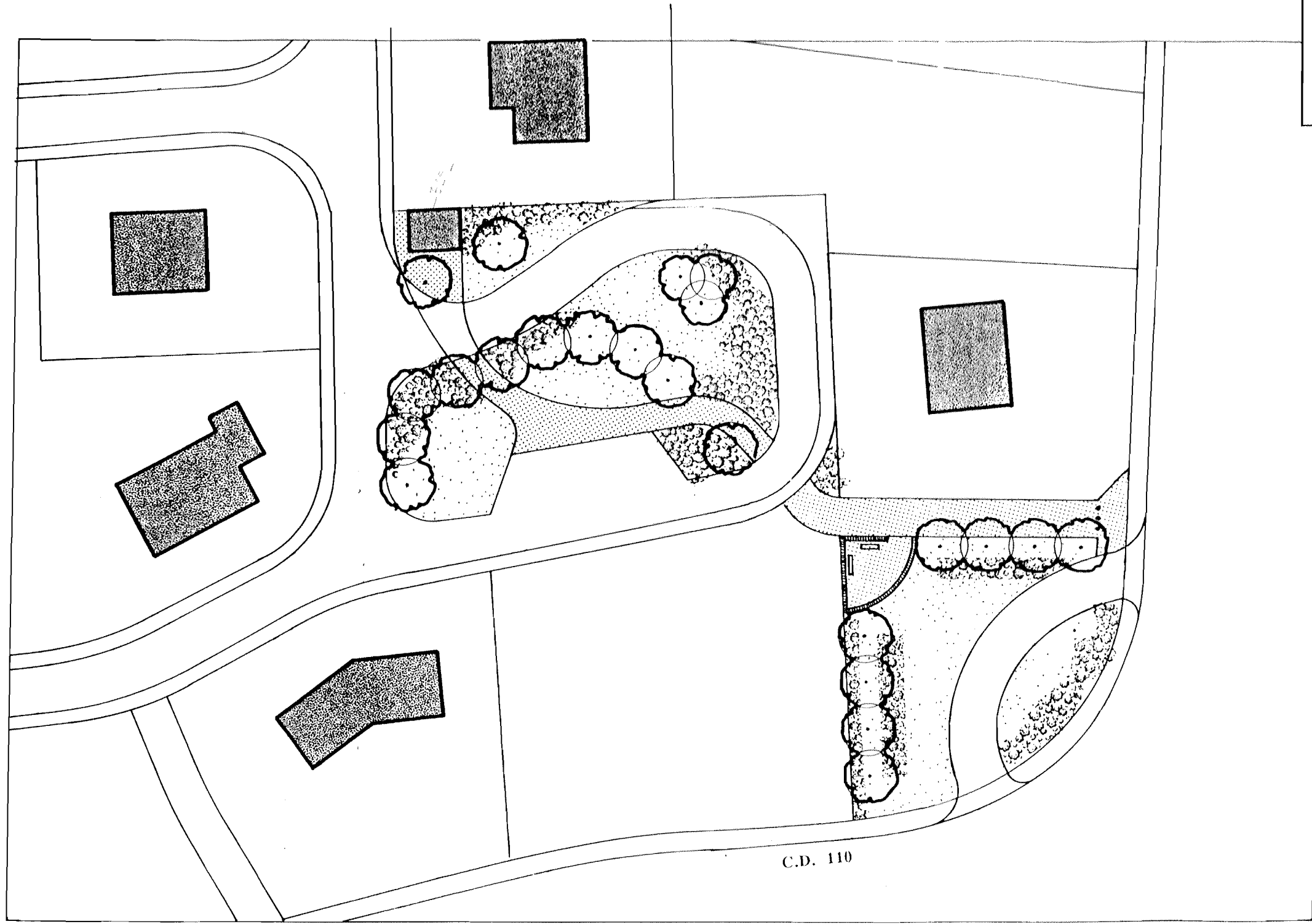
LEGENDE	
•	Bornes escamotables
	Arbustes
	Arbres tiges
	Engazonnement



10 ESPACE VERT AU NORD OUEST DU LOTISSEMENT
Echelle: 1/500ème

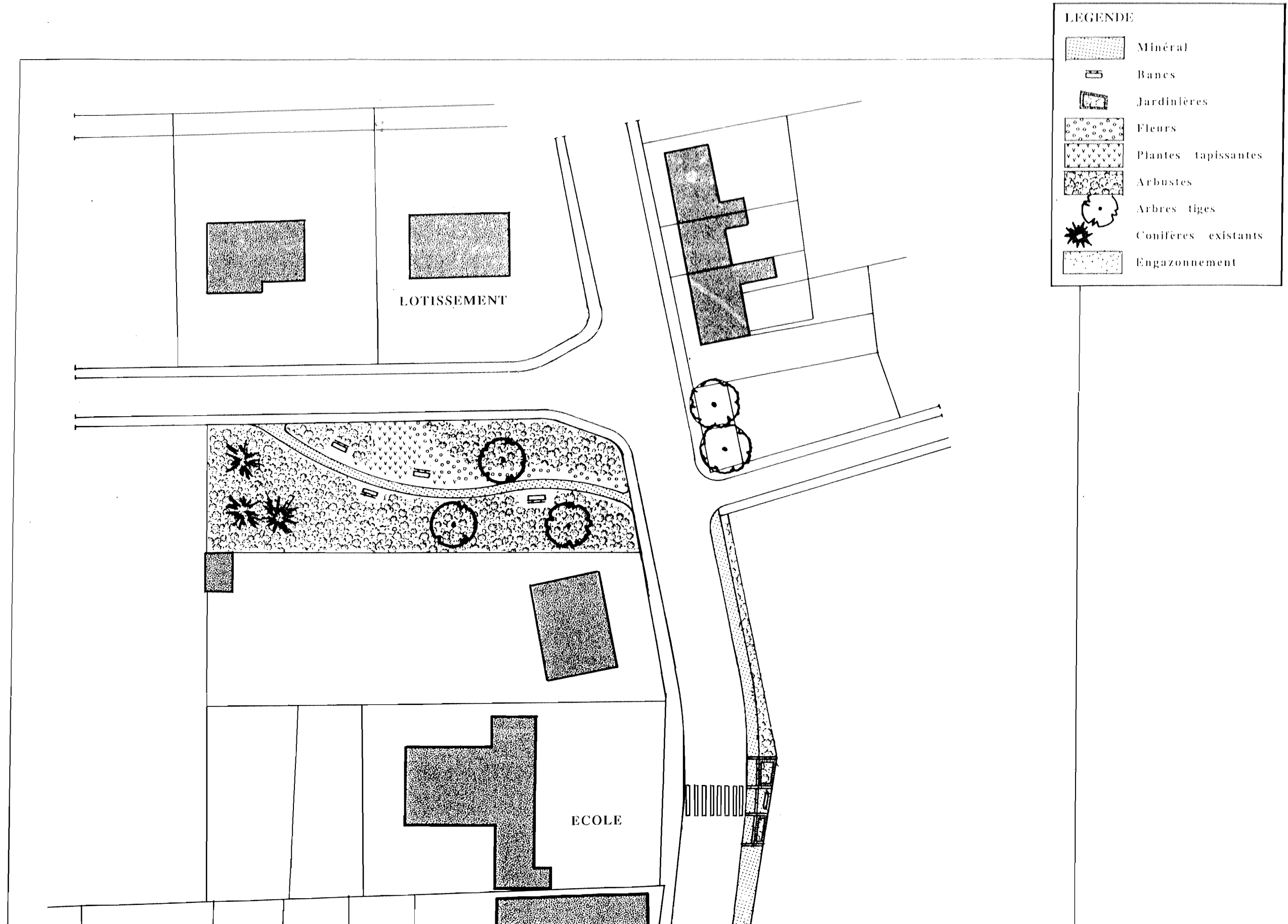
LEGENDE

	Minéral
	Muret
	Bancs
	Arbustes
	Arbres tiges
	Engazonnement



C.D. 110

11 ESPACE VERT SITUE AU SUD DU LOTISSEMENT PRES DU COLLEGE
Echelle: 1/500ème



LEGENDE

	Minéral
	Bancs
	Jardinères
	Fleurs
	Plantes tapissantes
	Arbustes
	Arbres tiges
	Conifères existants
	Engazonnement

13 ESPACE VERT A L'ENTREE SUD EST DU LOTISSEMENT
Echelle: 1/500 ème

COMMUNE DE CROCHTE / 05/09/1990 - disq. GN

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX

1	1990	ABORDS DU COLLEGE	90 000,00
2	1990	CD RECTIFIE	54 800,00
3	1990	RUE DU COLLEGE - COTE MAIRIE	75 000,00
		TOTAL 1990	219 800,00
4	1991	LOTISSEMENT ENTREE	25 000,00
5	1991	CONTOUR DE L' EGLISE - ABORDS DE LA SALLE	20 000,00
6	1991	CARREFOUR CD 110	25 000,00
7	1991	RUE DU COLLEGE - COTE AGRICOLE	75 000,00
		TOTAL 1991	145 000,00
8	1992	LOTISSEMENT ESPACE CENTRAL	121 000,00
9	1992	ABORDS COLLEGE	30 000,00
10	1992	LOTISSEMENT ESPACE VERT NORD OUEST	36 000,00
11	1992	LOTISSEMENT ESPACE VERT SUD	75 000,00
		TOTAL 1992	262 000,00
12	1994	ENTREES DE VILLAGE	100 000,00
13	1994	COUR D' ECOLE MATERNELLE	25 000,00
14	1994	PLANTATION DE LISIERE DE LOTISSEMENTS	50 000,00
		TOTAL 1993	175 000,00
		MONTANT TOTAL HT	801 800,00
		18,60%	149 134,80
		MONTANT TOTAL TTC	950 934,80

Handwritten notes:
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994